

Communiqué de presse du 31 août 2022

Pendant que le gouvernement déclare que l'eau est un problème national et européen, qu'il faut la préserver, le préfet fait arrêter et mettre en garde à vue un protecteur de l'environnement qui se bat depuis des années pour sauvegarder ce bien essentiel à la vie !

L'été 2022, véritable concentré de catastrophes naturelles a particulièrement fait regretter l'insouciance avec laquelle nous avons gaspillé l'eau.
Les travaux du Lyon-Turin ferroviaire siphonnent déjà près de 5 millions de m³ par an, et, à terme, si ce projet était réalisé ce serait de 60 à 125 millions de m³ par an que ce tunnel drainerait asséchant les eaux souterraines sans que la nature puisse les reconstituer.

Par ailleurs, en infraction avec la loi sur l'eau, le tracé du futur tunnel traverse les zones de protection des captages d'eau potable violant ainsi les déclarations d'utilité publiques qui interdisent tout creusement dans ces périmètres.

C'est pourquoi depuis le 24 août 2022, un collectif de citoyens barre la route aux camions destinés à ce chantier destructeur des ressources hydrologiques de la Maurienne.
Pacifiquement et avec détermination, ils tirent leur légitimité de l'article 2 de la Charte de l'Environnement qui stipule que « *toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* ».
Ce 30 août, les forces de l'ordre sous l'œil du sous-préfet ont sélectivement arraché du groupe et mis en garde à vue, Philippe Delhomme, coprésident de Vivre et Agir en Maurienne en dépit du fait que les décisions étaient assumées collectivement.



Le sous-préfet présent sur les lieux lorsque les gendarmes transportent Philippe Delhomme pour le placer en garde à vue

C'est manu-militari que les autres manifestants ont été délogés de leur poste de blocage afin de laisser libre cours aux bétonneurs.

L'État protège ceux qui assèchent nos massifs et malmène ceux qui protègent l'eau.